



Lettre à propriétaire annulation de location

Par **Jocejo29**, le **17/08/2016** à **15:44**

Bonjour,

Le 01/08/2016 j'ai signé un contrat de location sans gestion complète avec agence immobilière, + état des lieux où est signalé un problème d'écoulement des eaux.

Le 06/08/2016 RV à la maison avec le propriétaire qui constate le problème d'eau.

Le 08/08/2016 le propriétaire m'avertit du problème grave de l'eau et demande à me voir le 09/08/2016.

Le 09/08/2016 on se rencontre et d'un commun accord nous annulons la location : il me rend tous mes chèques et dépôts et moi je lui restitue les clefs.

Donc pas de délai de préavis puisque gros travaux à faire.

L'agence a bien annulé le contrat mais pour me prémunir je désire faire une lettre au propriétaire en reprenant tout ceci mais sans faire de faute juridique.

Merci de me conseiller sur les termes de cette lettre.

Cordialement.